

1.1 ACCOMPAGNER, FORMER ET ORIENTER DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (BRSA) POUR LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Contribuer à l'insertion de BRSA en répondant aux besoins de main d'œuvre, notamment saisonnière de l'agriculture



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

- **Le partenariat permet une synergie intéressante des réseaux pour identifier les offres, les candidats et les partenaires :**
 - o Chambre d'Agriculture : réseau des entreprises génératrices d'emplois saisonniers ou pérennes, réseau des partenaires de l'emploi agricole et de la formation (CFPPA, lycées agricoles, CFA) et des organismes représentatifs de l'emploi agricole (FDSEA 67/68, Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi Agricole).
 - o CeA : réseau des partenaires sociaux et de l'emploi : pilotes et développeurs territoriaux de l'emploi, organismes et associations gestionnaires de parcours de BRSA (réseau Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique), prescripteurs type Pôle emploi et missions locales.
- **Les compétences mobilisées sont complémentaires :**
 - o Chambre d'agriculture : connaissance des métiers, des activités et des entreprises, conception et coordination d'offres de parcours de formation pour les bénéficiaires et les entreprises, accompagnement multidisciplinaire des entreprises des métiers agricoles et du paysage.
 - o CeA : accompagnement des bénéficiaires du RSA dans des projets professionnels, dans l'accompagnement social et financier.



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

- **Assurer le suivi et le développement du réseau d'entreprises ayant des besoins en main d'œuvre :**
 - o Enquête annuelle de main d'œuvre auprès des adhérents des services de la Chambre d'agriculture dans les filières génératrices de main d'œuvre (maraîchage, cultures spéciales, arboriculture, ... et des groupements de producteurs suivis par la Chambre (circuits courts, CUMA, ...).
 - o Identification et remontée d'offres diverses (ex : service, vente, transformation, transport, entretien) au sein des groupements de producteurs.
 - o Promotion des dispositifs d'aides à l'embauche de bénéficiaires du RSA et personnes éloignées de l'emploi.
- **Assurer le placement de bénéficiaires du RSA en missions de travail sur des exploitations locales :**
 - o Participation à l'opération vendanges – Objectif annexe : Harmonisation du sourcing et de l'émergence des offres (Alsace Vendange + démarche de jobdating) sur le vignoble
 - o Approche filières et saisons (asperges, fraises, maraîchage, arboriculture, etc...) : placement direct suite à la remontée d'offres par les enquêtes et sollicitations directes, notamment dans les approches et dynamiques territoriales (ex : CUMA Batzendorf, Brumath)

➤ **Mettre en œuvre des parcours de découverte des métiers et de formation pour les BRSA candidats :**

- Déploiement de Périodes d'Observation en Milieu Professionnel
- Opérations territoriales « circuits courts de l'emploi » : formation aux gestes professionnels en pré-saisons ou en amont de l'emploi
- Déploiement des Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise agricole pour des bénéficiaires sélectionnés : stage 6 mois en entreprise et parcours de formation individualisé vers l'emploi pérenne toute filière
- Facilitation de l'entrée de bénéficiaires du RSA dans les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)
- Opérations FLAG (Français Langue Agricole) : pour le public des bénéficiaires réfugiés

➤ **Participer aux réflexions collectives autour de l'emploi agricole : Terrajob = Appui et suivi de l'installation du Groupement d'Employeurs par l'Insertion et la Qualification => travail vers un guichet unique de l'emploi agricole.**



INDICATEURS

- ✚ Nombre de missions d'emploi réalisées
- ✚ Nombre de BRSA formés par action
- ✚ Bilan des entreprises contactées et des offres identifiées
- ✚ Nombre de BRSA sélectionnés, en mission de travail, en formation et devenir des candidats formés: fournir des indicateurs par territoire ou par activité
- ✚ Bilan Terrajob



LIVRABLES ATTENDUS

➤ **Bilan qualitatif (difficultés rencontrées, actions concrètes, coordination avec les services de la CeA, propositions d'ajustement de la démarche..); et quantitatif (indicateurs et éléments chiffrés)**

➤ **Pilotage : Sébastien LIBBRECHT**

➤ **ETP affectés : 1,7 ETP**



BUDGET ANNUEL

- ✚ CeA : **82 326 €**
- ✚ CAA : **71 561 €**
- ✚ Prestations : **0€**
- ✚ Autres partenaires : Région Grand Est sur le volet PACE : **21 000 €**

1.2 ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Maintenir et développer l'emploi en agriculture
- Transmettre pour installer



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

- CAA : Accompagner les futurs cédants dans leur projet de transmission, en favorisant l'installation d'un jeune
- CeA : Promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale : maintenir un réseau d'agriculteurs dans les territoires ruraux.
Concourir à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement et au cadre de vie : entretien des espaces et contribution à l'activité, et à l'emploi en milieu rural.



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

- Écouter, informer, orienter les futurs cédants, par le biais de rendez-vous individuels personnalisés
- Organiser des réunions collectives afin de les informer sur les aspects technique, administratif, juridique et social de leur transmission
- Accompagner les futurs cédants sans repreneur dans leurs recherches, via le Répertoire Départ Installation



INDICATEURS

- ⊞ Nombre de cédants reçus au PIT (Point Info Transmission)
- ⊞ Nombre de participants à nos réunions collectives
- ⊞ Nombre d'offres RDI en ligne
- ⊞ Nombre de transmission « hors cadre familial »



LIVRABLES ATTENDUS

- Bilan chiffré des exploitations accompagnées en vue d'une reprise
- Localisation géographique par territoire et caractérisation des systèmes de production ayant bénéficié de l'accompagnement
- Pilotage : Anne Laure DUJARDIN
- ETP affectés : 0,8 ETP



BUDGET ANNUEL

- ⊞ CeA : 10 717 €
- ⊞ CAA : 39 797 €
- ⊞ Prestations : 0 €
- ⊞ Autres partenaires : 19 084 €

1.3 ACCOMPAGNER LES INSTALLATIONS DE JEUNES EN AGRICULTURE



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Maintenir et développer le nombre d'actifs et l'activité en agriculture
- Conserver une agriculture diversifiée, à taille humaine
- Transmettre pour installer



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

➤ CAA : En charge du suivi et de l'accompagnement des installations

- o Accompagner tous les porteurs de projet, installés avec les aides ou non, dans les différentes étapes de la création/reprise d'exploitations agricoles ;
- o Accompagner les jeunes installés dans leurs premiers pas de chef d'exploitation.

➤ CeA:

- o Promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale : maintenir un réseau d'agriculteurs dans les territoires ruraux
- o Concourir à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement et au cadre de vie : entretien des espaces et contribution à la dynamique, à l'emploi en milieu rural.



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

- Écouter, informer et orienter les porteurs de projet à l'installation
- Évaluer leurs compétences et établir un plan de formation (PPP) afin de les préparer au mieux à leur futur métier de chef d'exploitation
- Établir un diagnostic global de l'exploitation support de l'installation
- Étudier la situation foncière et sa sécurisation
- Chiffrer la viabilité du projet d'installation
- Le cas échéant, monter la demande d'aides à l'installation
- Accompagner les jeunes installés dans leurs premiers pas de chef d'exploitation (de N à N+4) : calcul de revenu, points de vigilance et éventuels ajustements.



INDICATEURS

- ✚ Nombre de contacts au Point Accueil Installation
- ✚ Nombre de plans de formation établis
- ✚ Nombre d'accompagnements réalisés – diagnostic et étude
- ✚ Nombre d'installations aidées
- ✚ Nombre de suivis post-installation réalisés
- ✚ Bilan des installations sur 3 ans
- ✚ Localisation géographique des jeunes installés et caractérisation des systèmes de production



LIVRABLES ATTENDUS

- Évolution du nombre d'installations et bilan des emplois créés
- Investissements générés ou prévisionnels
- Typologie des nouveaux installés

- Pilotage : Anne Laure DUJARDIN
- ETP affectés : 1 ETP



BUDGET ANNUEL

- ✚ CeA : 12 177 €
- ✚ CAA : 57 089 €
- ✚ Prestations : 0 €
- ✚ Autres partenaires : 13 665 €

1.4 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ.



ENJEUX ET OBJECTIFS

- **Maintien des exploitations et maintien des emplois en agriculture.**
- **Accompagnement économique et social des agriculteurs en difficulté**



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

➤ **CAA :**

- Identification et détection des exploitations en difficulté
- Animation du guichet unique d'information sur les outils et aides existantes
- Accompagnement des agriculteurs volontaires : état de la situation, partage d'informations avec les partenaires
- Mobilisation des partenaires et créanciers de l'exploitation
- Animation des cellules REAGIR
- Accompagnement aux dispositifs de calamités agricoles, de dossiers de prise en charge financière, de cellules de crise

➤ **CeA:**

- Promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale : maintenir un réseau d'agriculteurs dans les territoires ruraux
- Concourir à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement et au cadre de vie : entretien des espaces et contribution à l'activité, et à l'emploi en milieu rural.
- Prise en charge des situations de fragilité, du développement social.



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

- **Apporter un conseil économique, technique, social et réglementaire aux agriculteurs ayant des difficultés financières**
- **Réaliser un diagnostic précis de la situation et activer les dispositifs de soutien. Contribuer au sein de la cellule REAGIR à une offre d'accompagnement personnalisée**
- **Par un suivi rapproché, maintenir l'activité agricole et préserver l'intégration sociale des agriculteurs**



INDICATEURS

- ✚ Nombre de dossiers accompagnés sur 3 ans,
- ✚ Nombre d'emplois concernés
- ✚ Bilan des entrées et sorties chaque année
- ✚ Systèmes de production concernés
- ✚ Bilan financier des mesures



LIVRABLES ATTENDUS

- ▶ Bilan qualitatif avec analyses des causes des difficultés, typologie d'exploitations concernées, mesures d'accompagnement proposées
- ▶ Impacts en termes d'emploi préservés

- ▶ Pilotage : Eric GRANVEAUX
- ▶ ETP affectés : 1.1 ETP



BUDGET ANNUEL : 38 000€

- ✚ CeA : 16 100 €
- ✚ CAA : 69 863 €
- ✚ Prestations : 0 €
- ✚ Autres partenaires : 14 280 €

2.1 DÉVELOPPER LA PART DES PRODUITS LOCAUX ET SOUS SIGNES DE QUALITÉ DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE, EN PARTICULIER DANS LES COLLÈGES ET LES EHPAD



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité et participer aux objectifs de la loi EGALIM en structurant l'offre de produits



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

➤ CAA :

- o Accompagnement des restaurants en gestion directe ou des sociétés de restauration et mise en relation avec des fournisseurs
- o Animation des outils de mise en relation de l'offre et de la demande
- o Appui à la rédaction des cahiers des charges des marchés de fournitures ou de service
- o Promotion des produits locaux et de qualité, auprès des restaurants et des convives

➤ CeA:

- o Restauration des collèges dans le cadre d'une démarche d'achats durables
- o Concourir à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement et au cadre de vie : entretien des espaces et contribution à l'activité et à l'emploi en milieu rural.



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

Pour les collèges et EPHAD

➤ Accompagnement des établissements dans leurs projets liés à la restauration collective

➤ Approvisionnement direct pour les produits hors marché :

- o Animer, suivre les commandes sur la plateforme ApproAlsace
- o Assurer la communication collective et l'accompagnement individuel des restaurants de collèges pour l'utilisation d'ApproAlsace
- o Faire un bilan de l'utilisation de la plate-forme Appro Alsace afin de faire progresser l'offre et les achats en ligne de produits locaux par les collèges.

➤ Groupements d'achats Couffignal et Bartholdi):

- o Proposer un appui à la rédaction des cahiers des charges dans l'optique d'enrichir l'offre en produits locaux dans les marchés

➤ Pour les établissements en gestion déléguée, apporter un appui à la rédaction des cahiers des charges pour le choix du délégataire

➤ Actions d'animation et de promotion :

- o Organiser des rencontres territoriales entre restaurants et producteurs
- o Participer à l'organisation d'évènements tels que des semaines thématiques « Manger bio et local je me régale »
- o Participer à la réalisation de supports de communication : calendrier de saisonnalité, cahier de recettes, kit de communication sur l'agriculture alsacienne ...

Pour les autres établissements de restauration collective

- Apporter un appui à d'autres structures (établissements relevant de la CeA, Ehpad...) pour la rédaction de leurs cahiers des charges pour leurs marchés de services ou de fournitures
- Susciter des partenariats avec les sociétés de restauration pour développer leur approvisionnement local

Développement et structuration de l'offre

- Identifier l'offre en produits locaux et de qualité « compatibles » avec la loi EGALIM
- En complémentarité avec la marque Alsace, inciter et accompagner les producteurs à la certification pour développer l'approvisionnement en produits sous signe officiel de qualité (SIQO), certifiés haute valeur environnementale (HVE) et locaux dans le respect des obligations de la loi EGALIM
- Accompagner les projets individuels et collectifs qui garantissent des produits de qualité pour la restauration collective (projets de territoire liés à l'irrigation, diversification massif des Vosges...)



INDICATEURS

- ⊞ Part des produits locaux, bio et de qualité dans l'approvisionnement des collèges (indicateur fourni par la CeA via Webgerest) –
- ⊞ Bilan annuel Appro Alsace : volume d'activités, utilisateurs, catalogue de produits et fournisseurs
- ⊞ Tableaux de suivi des productions sous SIQO, des producteurs en AB et certifiés HVE
- ⊞ Nombre d'actions d'animation et de promotion des produits locaux auprès des restaurants et des convives
- ⊞ Identifier et quantifier les richesses et valeurs ajoutées générées sur le territoire par une meilleure valorisation des productions (expérimenter sur un territoire/secteur géographique à enjeu environnemental (Sundgau) nombre de missions d'emploi réalisées



LIVRABLES ATTENDUS

- Présenter l'offre et la gamme des produits locaux et compatibles avec EGALIM
- Bilan annuel quantitatif et qualitatif des actions engagées
- Supports de communication réalisés
- Pilotage : D. METREAU
- ETP affectés : 0,65 ETP



BUDGET ANNUEL

- ⊞ CeA : 18 269 €
- ⊞ CAA : 21 283 €
- ⊞ Prestations induites : 5 765 €
- ⊞ Autres partenaires financiers : 18 743 €

2.2 PRODUIRE POUR LES CIRCUITS COURTS ET L'APPROVISIONNEMENT LOCAL



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Accompagner techniquement les producteurs et leur permettre d'orienter l'activité vers la transformation et la commercialisation en circuits courts ou de proximité et assurer la promotion des producteurs et produits locaux.



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

➤ CAA :

- Appui depuis la production jusqu'à la mise en vente, par le conseil, le suivi technique de la production et la promotion des producteurs et des produits locaux au travers des marques et des appellations de qualité comme par exemple Bienvenue à la Ferme et l'association des fermiers aubergistes, Volaille d'Alsace, Agneaux de terroir.

➤ CeA:

- Restauration des collèges dans le cadre d'une démarche d'achats durables
- Concourir à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement et au cadre de vie : entretien des espaces et contribuer à la dynamique, à l'emploi en milieu rural
- Développement de la marque Alsace



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

- Promouvoir la diversification des productions destinées à l'alimentation humaine (légumes, fruits..) et en assurer le suivi technique
- Développer les productions labellisées, promouvoir l'agriculture biologique

Accompagnement des porteurs de projet et des producteurs

- Accueillir, informer et orienter
- Apporter un conseil aux porteurs de projet : études de marché, études de faisabilité économique, demandes d'aide, conception de locaux de transformation ou de vente, mise en place et mise à jour de plans de maîtrise sanitaire...
- Assurer une veille, en particulier sur la réglementation, et la diffuser auprès des agriculteurs
- Organiser des formations à destination des producteurs : réglementation, maîtrise sanitaire, techniques de transformation, techniques de vente et communication
- Animer l'Association aux producteurs fermiers de munster et autres produits laitiers de la montagne vosgienne (AMF) pour un accompagnement sanitaire et technique
- Mettre en place et réaliser des visites de suivi dans les fermes-auberges membres de l'association des Fermes-auberges du Haut-Rhin

Promotion

- **Animer le réseau Bienvenue à la Ferme en Alsace :**
 - o Assurer le suivi de l'agrément et le suivi des adhérents
 - o Promouvoir le réseau : édition de supports, communication web, réseaux sociaux et médias
 - o Participer ou organiser des évènements grand public
- **Animer l'association des produits fermiers de la Montagne (APFM) pour promouvoir le réseau :** édition de supports, communication web, réseaux sociaux et médias
- **Participer ou organiser des évènements grand public**
- **Promouvoir et tenir à jour le site MafermeAlsace**

Accompagnement des collectivités dans leurs projets liés à l'alimentation et aux circuits de proximité

- **Participer aux projets alimentaires territoriaux (PAT) engagés pas les collectivités** (communautés de communes, agglomérations, métropoles et PETR)
- **Apporter un appui aux collectivités dans leurs projets liés à l'alimentation et aux circuits de proximité :** études de faisabilité, approvisionnement de la restauration collective, création d'un marché, promotion, évènement ...

Veille, études et prospective

- **Réaliser l'étude d'opportunité pour le développement d'outils de transformation de légumes et de fruits en Alsace et engager les travaux en fonction des conclusions**
- **Construire un tableau de bord sur l'évolution des productions locales sous SIQO**
- **Mettre en place et tenir à jour un observatoire économique des circuits courts et des magasins de vente**
- **Accompagner le maintien et le développement des outils de première transformation pour valoriser les filières (ex. Abattoirs/tueries et filières viande à l'herbe, agneau terroir, volailles, transformation de produits laitiers, ...)**
- **Etudier les sujets d'actualité (exemples : abattage mobile, adaptation de la logistique avec la mise en place de zones à faibles émissions ...)**

Accompagnement de l'agriculture biologique

- **Réaliser les diagnostics de conversion en AB et les diagnostics de pérennité en particulier en viticulture**
- **Assurer le conseil technique spécialisé auprès des producteurs bio (élevage, viticulture, grandes cultures..)**
- **Organiser des formations à destination des producteurs**



INDICATEURS

- ✚ Diversification et agriculture biologique : actions déployées pour l'accompagnement technique (nature, liste..)
- ✚ Accompagnement : porteurs de projets accueillis, type de prestations réalisées, nombre et contenu de formations et de participants
- ✚ Nombre d'adhérents Bienvenue à la Ferme
- ✚ Nombre de producteurs dans Mafermealsace
- ✚ Etat d'avancement des PAT et contribution de la CAA
- ✚ Achèvement étude transformation
- ✚ Etat d'avancement des projets de territoires
- ✚ Nombre de producteurs suivis en asperges, raifort, moutarde et arboriculture



LIVRABLES ATTENDUS

- État des lieux des productions spéciales en Alsace et principaux centres de transformation. Liste des productions et inventaire des acteurs
- Etude d'opportunité d'outils de transformation : poursuite des réflexions à partir des conclusions de l'étude.
- Tableau de suivi des produits locaux sous SIQO
- Notes d'actualité
- Supports de communication réalisés

➤ Pilotage : D. METREAU

ETP affectés : 11,25 ETP



BUDGET ANNUEL

- ✚ CeA : **284 481 €**
- ✚ CAA : **269 257 €**
- ✚ Prestations induites : **132 543 €**
- ✚ Autres partenaires : Eurométropole de Strasbourg, Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, Communauté de communes de la Vallée de Villé, Saint-Louis Agglomération et Mulhouse Alsace Agglomération : **359 018 €**

3.1 PROMOUVOIR DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Agir pour les transitions écologiques et énergétiques dans les territoires, contribuer à la préservation de la biodiversité, à la mise en œuvre des GERPLANS et des Projets Agro Environnementaux et Climatiques.



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

➤ CAA :

- o Accompagner l'agriculture dans ses transitions agroécologiques,
- o Participer à l'aménagement du territoire et à la politique de l'eau
- o Contribuer à la préservation des milieux et à la gestion de la ressource en eau.

➤ CeA:

- o Concourir à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement, et à l'amélioration du cadre de vie.
- o Préserver et ouvrir au public des espaces naturels sensibles



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

- Élaborer et animer des PAEC (Montagne, Hamster, Captage, Herbe) et promouvoir les MAEC sur le territoire alsacien.
- Contribuer à renforcer la résilience de l'agriculture de montagne, identifier les besoins et les ressources en eau). Elaborer des pistes d'actions en vue de la récupération et des économie d'eau pour assurer le fonctionnement des exploitations (élevage, transformation, accueil) et l'autonomie fourragère – (étudier les modèles de complémentarité entre plaine et montagne et faire des propositions).
- Développer l'agroforesterie adaptée aux modèles économiques agricoles alsaciens en présentant un dispositif de soutien à la transition vers des systèmes agroforestiers.
- Contribuer au développement de systèmes d'élevage basés sur la valorisation des prairies permanentes et temporaires– Accompagner les agriculteurs dans leurs projets et le pilotage de leurs systèmes.
- À partir des données et études réalisées construire une stratégie globale de maintien et de développement des systèmes d'élevage basés sur la valorisation de l'herbe
- Accompagner la transition des exploitations vers la neutralité carbone
- Partenaire du programme Interreg Hamster (pour mémoire)
- Contribuer à une bonne gestion des infrastructures et des ressources en eau (Charte des canaux de la Hardt et Rivières Haute Alsace) sur les canaux de la Hardt - Soutenir le développement de cultures plus économes
- Contribuer au projet de Gerplan de l'agglomération colmarienne
- Accompagner les projets agricoles des communautés de communes
- Piloter et déployer les actions agricoles de lutte contre l'érosion des sols avec les élus locaux



INDICATEURS

- ✚ Bilan MAEC
- ✚ PAEC: nombre de réunions, nombre d'agriculteurs rencontrés, nombre de contrats finalisés, surfaces contractualisées sur chaque PAEC
- ✚ Liste et localisation des opérations engagées en agroforesterie au niveau agricole, linéaire de haies et nombre d'arbres plantés
- ✚ Nombre et localisation d'agriculteurs suivis pour du conseil en gestion de la ressource herbe
- ✚ Nombre d'exploitations ayant intégré la démarche carbone. Quantité de carbone stocké et/ou économisé
- ✚ Avancement programme Interreg Hamster
- ✚ projets et expérimentations CIVE / cultures économes en eau --
- ✚ Nb d'irrigants à partir des canaux de la Hardt, volumes prélevés
- ✚ Etat des connaissances sur l'utilisation des droits d'eau en montagne
- ✚ Gerplan et accompagnement projets agricoles : nombre et types de projets suivis
- ✚ Liste des diagnostics érosion /coulées de boue et Nb d'assolements concertés



LIVRABLES ATTENDUS

- Diagnostic agricole du Gerplan de l'agglomération colmarienne
- pour mémoire: réalisation du plan de gestion pastorale de Thannenkirch (non réalisé sur 2020)
- Bilan des souscriptions MAE
- Recensement des irrigants à partir des canaux de la Hardt
- Etat des connaissances sur l'utilisation des droits d'eau en montagne
- Bilan expérimentations ou projets CIVE cultures économes en eau
- Propositions permettant la transition vers l'agroforesterie
- Propositions pour la formalisation d'une stratégie d'accompagnement des élevages basés sur l'herbe
- Bilan annuel des diagnostics carbone
- Diagnostics des risques Erosion/Coulées de boue
- Assolements concertés
- Pilotage : Nathalie BROBECK/D. METREAU
ETP affectés : 11,25 ETP



BUDGET ANNUEL

- ✚ CeA : 159 741€
- ✚ CAA : 409 502 €
- ✚ Prestations induites : 5 573 €
- ✚ Autres partenaires : 136 039 €

3.2 VALORISER LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Contribuer au développement de la production d'énergies renouvelables pour renforcer l'autonomie énergétique des territoires



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

➤ CAA :

- **Développer les énergies renouvelables au sein des exploitations agricoles dans le cadre de la transition énergétique des territoires. Les interventions portent sur :**
 - Sensibilisation des exploitations agricoles sur les potentialités
 - Informations des collectivités locales
 - Accompagnement des porteurs de projets
 - Suivi des installations

➤ CeA:

- Concours à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement, et à l'amélioration du cadre de vie.
- Mise en œuvre de la stratégie énergie portée par la CeA



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

➤ Développer le photovoltaïque :

- Sensibilisation par la réalisation d'études de faisabilité
- Conseil indépendant des installateurs auprès des exploitations
- Organisation d'appels d'offres
- Suivi des installations à travers l'Observatoire du photovoltaïque créé en avril 2009
- Accompagner les projets innovants (agrivoltaïsme par exemple)

➤ Développer la méthanisation agricole et territoriale dans un cadre de complémentarité des activités et d'acceptation sociétale

- Etude du potentiel de développement de la méthanisation sur un territoire
- Information, formation et sensibilisation des agriculteurs
- Accompagnement des porteurs de projets (individuel ou collectif)
- Suivi des unités en fonctionnement

➤ Valoriser les ressources de la biomasse agricole

- Accompagner les agriculteurs pour les autres valorisations de biomasse agricole et agroforestière

➤ Assurer une veille sur les nouvelles opportunités de l'agriculture pour la production énergétique renouvelable.



INDICATEURS

- ✚ Nombre de projets accompagnés
- ✚ Données sur les productions d'ENR par l'agriculture
- ✚ Liste des projets accompagnés



LIVRABLES ATTENDUS

- ▶ Tableau de bord photovoltaïque et synthèse de l'observatoire
- ▶ Etat des lieux de la méthanisation et localisation géographique

▶ Pilotage : D. METREAU

ETP affectés : 1,6 ETP



BUDGET ANNUEL

- ✚ CeA : **57 567 €**
- ✚ CAA : **42 098 €**
- ✚ Prestations : **19 909 €**
- ✚ Autres partenaires : Programme ACSE (porté par la CRAGE) financement : ADEME/
Région : **29 974 €**

4. GESTION ÉCONOME DU FONCIER



ENJEUX ET OBJECTIFS

- Contribuer à la préservation des espaces agricoles et à leurs fonctionnalités
- Contribuer à la définition d'accords équilibrés avec les agriculteurs pour limiter l'impact des projets d'infrastructures ou d'aménagement.
- Contribuer à la création ou la préservation d'espaces naturels.
- Favoriser un développement territorial durable de l'Alsace intégrant l'ensemble des composantes économiques.
- Assurer le lien entre les agriculteurs, la CeA et les porteurs de projets pour faciliter les accords entre les parties prenantes



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

➤ CAA :

- o Représentation des intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales
- o Emission d'avis sur tous les projets consommateurs de foncier agricole, sur les PLU, SCOT, permis de construire et certificats d'urbanisme...

➤ CeA:

- o Maîtrise d'ouvrage sur des projets d'infrastructures
- o Maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagements fonciers agricoles et forestiers
- o Concours à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.
- o Etablissement d'un programme d'aide à l'équipement rural.



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS



- L'accompagnement des porteurs de projets et des agriculteurs par la CAA permet d'aboutir à l'intégration des projets urbains dans le territoire grâce à sa capacité d'expertise, à l'élaboration de dispositifs de compensation économique, à la négociation d'accords entre les parties et, à la maîtrise des enjeux respectifs.

Cet accompagnement vise à faire des propositions

- Pour limiter la consommation du foncier et contribuer à la genèse des documents d'urbanisme.
- Pour préserver la capacité de développement des entreprises agricoles
- Pour intégrer la dimension agricole dans les projets d'aménagements portés par la CeA et les acteurs du territoire.
- Pour accompagner les agriculteurs et les porteurs de projets pour trouver des accords équilibrés.
- Pour effectuer les expertises rendues nécessaires par la genèse des projets
- Pour concevoir des dispositifs de compensation économique agricole
- Pour contribuer à la conception, à la mise en place et à l'acceptation des mesures compensatoires environnementales ou de projets de protection de zones naturelles
- Pour participer à l'élaboration des itinéraires cyclables
- Pour étendre la charte de circulation à l'ensemble du territoire Alsace



INDICATEURS

- ⊞ Surfaces de compensation trouvées qui relèvent de dispositions spécifiques pour le compte de la CeA
- ⊞ Liste des principaux projets accompagnés.
- ⊞ Nombre d'accords multilatéraux signés



LIVRABLES ATTENDUS

- Bilan des projets engagés

➤ Pilotage : D. METREAU

ETP affectés : 5.4 ETP



BUDGET ANNUEL

- ⊞ CeA : 161 607 €
- ⊞ CAA : 378 049 €
- ⊞ Prestations induites : 0 €
- ⊞ Autres partenaires : 12 200 €

5. FAIRE MIEUX CONNAITRE L'AGRICULTURE LOCALE ET FAVORISER LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DANS LES TERRITOIRES. DÉVELOPPER LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS AU SEIN DE LA PROFESSION AGRICOLE



ENJEUX ET OBJECTIFS

- ▶ **Décliner le partenariat dans les territoires – Proposer et mettre en œuvre des dispositions permettant la cohabitation des activités agricoles avec le cadre de vie – Participer à la médiation en cas de conflits locaux. Élaborer et diffuser des supports de communication**



COMPÉTENCES ET MISSIONS DE LA CEA ET DE LA CAA

▶ CAA :

- o En tant que chambre consulaire, la CAA représente l'ensemble des filières agricoles, des agriculteurs et plus généralement des acteurs agricoles du territoire, et constitue un interlocuteur naturel de la CeA.
- o Territorialisation de l'action de la CAA dans le cadre des Adar (Associations pour le Développement Agricole)
- o Les ADAR ont vocation à être les interlocuteurs agricoles naturels de proximité de l'ensemble des collectivités et Elus de leur territoire.
- o Développement de partenariats avec l'ensemble des collectivités locales (agglomérations et Communautés de communes, PETR), dans le but de faire vivre les territoires.
- o Partenariat transfrontalier avec les chambres d'agriculture du Bade-Wurtemberg et de la Sarre, destiné à favoriser l'interconnaissance entre les agriculteurs et tout particulièrement les jeunes de part et d'autre du Rhin, outil de terrain pour relayer et alimenter les réflexions de la Conférence du Rhin Supérieur.

▶ CeA:

- o Mise en œuvre territorialisée des compétences de la CeA pour l'ensemble des thématiques abordées dans la convention de partenariat.
- o Promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale
- o Chef de file pour l'organisation des modalités de l'action commune de coopération transfrontalière des collectivités et de leurs établissements publics.



LES ACTIONS MENÉES - LES PROJETS

- ▶ **Développer l'interconnaissance et les partenariats de travail entre les élus et les équipes décentralisées dans les territoires de la CeA et de la CAA, créer des lieux et des pratiques d'échanges sur les sujets agricoles locaux :**
- o 1 réunion/an entre les bureaux des ADAR locales (élus chambre et syndicaux) et les élus CeA des territoires (sujets : situation de l'agriculture du territoire, problématiques, projets et faits marquants sur le territoire).

- Favoriser l'interconnaissance par l'élaboration de supports de communication relatifs aux métiers de l'agriculture et leurs contributions au territoire
- Porter et animer des projets localement dans le cadre de partenariats : Gerplans, contrats d'attractivité, circuits courts, équipements collectifs, gestion des espaces..
- Médiations locales en cas de conflits et proposition de solutions (bruits, odeurs, applications phytosanitaires...)
- Participation et animation du réseau Ri2 à travers l'organisation d'échanges entre agriculteurs/élus dans le cadre des groupes de travail de la conférence du Rhin Supérieur.
- Organisation d'un évènement de rencontre annuel franco-allemand, auquel les élus CeA seront associés (conférence, partage d'expérience, visite de terrain, ...)



INDICATEURS

- ⊞ Animation territoriale : Bilan des échanges
- ⊞ Supports de communication « métiers de l'agriculture » : Supports réalisés
- ⊞ Médiation : Bilans des sollicitations et médiations réalisées
- ⊞ Ri2 : nb de projets transfrontaliers soutenus /nb de journées d'action
nb de participants à la journée d'échange annuelle



LIVRABLES ATTENDUS

- Animation territoriale : CR de réunions
 - Communication « métiers de l'agriculture » : supports réalisés
 - Médiation : Liste des médiateurs de la Chambre d'Agriculture, et modalités d'intervention. Bilan des sollicitations et médiations réalisées
 - Ri2 : liste des projets transfrontaliers soutenus/ synthèse de la journée d'échanges annuelle
- Pilotage : E. MOLARD
- Animation territoriale : ensemble des animateurs ADAR : 0.2 ETP
- Communication métiers : 0.1 ETP
- Ensemble médiations ADAR : 0.2 ETP
- RI 2 : 0.1 ETP



BUDGET ANNUEL

- ⊞ CeA : 41 040 €
- ⊞ CAA : 35 665 €
- ⊞ Prestations : néant
- ⊞ Autres partenaires : néant